LIGUE PAYS DE LA LOIRE FFNATATION E.R.F.A.N.

FNMNS Centre Départemental de Formation

FICHE FORMATION · FORMATION CONTINUE

PSE 1 · PSE 2

Formation continue des Premiers Secours en Équipe

Maintien et actualisation des compétences – conforme au référentiel national de sécurité civile

SESSIONS 2026

FORMATION	DATE	DURÉE	HORAIRES Accueil 9h00
FC PSE1	**Mardi 8 décembre 2026**	6 heures	9h30 à 12h30 / 13h30 – 16h30
FC PSE2	**Jeudi 10 décembre 2026**	6 heures	9h30 à 12h30 / 13h30 – 16h30
FC PSE1	**Lundi 21 décembre 2026**	6 heures	9h30 à 12h30 / 13h30 – 16h30

LIEU
Maison des Sports
44 rue Romain Rolland, 44100 Nantes

ACCÈS
Digicode 0510B
Accueil 15 min avant le début

EFFECTIF
6 à 18 stagiaires
Par session – ouverture dès 6 inscrits

MODALITÉ
100 % présentiel
Assiduité totale obligatoire

TARIF FC PSE1
60 € net
Par stagiaire

TARIF FC PSE2
60 € net
Par stagiaire

Formation continue annuelle obligatoire

Pour rester autorisé à exercer en tant qu'équipier secouriste, le titulaire du PSE1 ou du PSE2 doit suivre chaque année une formation continue. Elle conditionne notamment l'exercice des **SSA** et des titulaires du **BNSSA**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation continue, le stagiaire sera capable de :

- Administrer de l'oxygène par inhalation en respectant les règles de sécurité ;
- Reconnaître les signes cliniques d'un malaise ou de l'aggravation d'une maladie et adapter sa conduite face à un AVC, une hypoglycémie, une crise d'asthme, une réaction allergique ou une crise convulsive ;
- Préparer un dispositif de portage ;
- Assister l'équipier secouriste (compétence 5 – cf. tableau ci-après) ;
- **Pour le PSE2 :** aider une victime à la marche, la déplacer à l'aide d'une chaise de transport, déplacer une victime non valide et l'accompagner dans sa mobilité en limitant les manutentions des équipiers.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Formation continue PSE1

- Titulaires du PSE1 : SSA, titulaires et candidats BNSSA, secouristes, encadrants sportifs
- Être titulaire du certificat de compétences PSE1
- Justifier de sa dernière formation continue (attestation à fournir)

Formation continue PSE2

- Titulaires du PSE2 : SSA, secouristes d'équipe, encadrants
- Être titulaire du certificat de compétences PSE2
- Justifier de sa dernière formation continue (attestation à fournir)
- La FC PSE2 vaut également formation continue PSE1

PROGRAMME 2026

THÈMES ABORDÉS	FC PSE1	FC PSE2
TRONC COMMUN PSE1 ET PSE2		
01 Administration d'oxygène par inhalation	●	●
02 Malaise et aggravation de maladie Signes cliniques et 5 cas : AVC, hypoglycémie, asthme, réaction allergique, crise convulsive	●	●
03 Préparation d'un dispositif de portage	●	●
04 Compétence 5 : « Assister l'équipier secouriste »	●	●
COMPLÉMENTS SPÉCIFIQUES PSE2		
05 Aide à la marche	–	●
06 Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport	–	●
07 Déplacement d'une victime non valide	–	●
08 Accompagnement à la mobilité Pour limiter les manutentions des équipiers	–	●

Thèmes retenus pour la formation continue 2026. La FC PSE2 reprend l'intégralité du programme FC PSE1 et vaut formation continue PSE1.

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques

- Positionnement et retour d'expérience en début de journée
- Apports actualisés et démonstrations commentées
- Ateliers d'entraînement aux gestes
- Cas concrets et mises en situation en équipe

Moyens et encadrement

- Formateurs PSE titulaires d'un certificat de compétences de formateur à jour
- Encadrement : de 1 à 2 formateurs selon l'effectif, dans le respect du référentiel
- Matériel d'oxygénothérapie, chaise de transport, brancards et dispositifs de portage, mannequins, kit de simulation

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation continue des gestes et des comportements au travers des ateliers et des cas concrets
- Délivrance d'une attestation de formation continue PSE1 ou PSE2 par l'organisme habilité, sous réserve de la participation à l'intégralité de la session
- Si les compétences ne sont pas maîtrisées : entretien avec le formateur et proposition d'une remise à niveau
- Questionnaires de satisfaction à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Modalités et délais d'accès

- Inscription via le dossier d'inscription jusqu'au 01 déc. 2026
- Session ouverte à partir de 6 inscrits, dans la limite de 18 places ; confirmation au plus tard le 02 déc. 2026
- Effectif non atteint : report sur une autre session ou remboursement intégral
- Convocation envoyée par e-mail avec les informations d'accès

Tarif et financement

- FC PSE1 : 60 € net par stagiaire
- FC PSE2 : 60 € net par stagiaire
- Financement possible : employeur, OPCO…
- Devis et convention sur demande

Accessibilité et handicap

- Référent handicap : CAZAL Stéphanie – 02.51.13.48.80 – secretariat@erfanpaysdelaloire.fr
- Contactez-nous avant inscription : chaque situation est étudiée pour adapter la formation dans le respect du référentiel
- Accessibilité des locaux : P.M.R.

Suite de parcours

- Renouvellement de la formation continue chaque année
- Pour les titulaires du PSE1 : poursuite possible vers le PSE2 *(dates dispo sur le site ERFAN)*
- Maintien dans les fonctions de SSA et de surveillance BNSSA

INDICATEURS DE RÉSULTATS

100 %	100%	52
Taux d'assiduité 2026	**Taux de satisfaction** 2026	**Stagiaires formés** 2026

CONTACT ET INSCRIPTIONS

ERFAN Ligue Natation Pays de la Loire
Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland, 44100 Nantes
Tél. 02 51 13 48 80 / 07 63 79 92 01
secretariat@erfanpaysdelaloire.fr
erfanpaysdelaloire.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

N° de déclaration d'activité : 52440503244
Centre de Formation FNMNS : D-44-02

LIGUE PAYS DE LA LOIRE FFNATATION E.R.F.A.N.

FNMNS Centre Départemental de Formation

DOSSIER D'INSCRIPTION · FORMATION CONTINUE

PSE 1 · PSE 2

Sessions de décembre 2026 – Maison des Sports, Nantes

Dossier complet à retourner avant le 01 déc. 2026

Par e-mail : secretariat@erfanpaysdelaloire.fr

Par courrier : ERFAN – Ligue Natation Pays de la Loire, Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland, 44100 Nantes

Renseignements : 02 51 13 48 80 / 07 63 79 92 01

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Places attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

1. CHOIX DE LA SESSION

Cochez la session souhaitée. Lieu : Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland, 44100 Nantes.

Horaires : Accueil 09h00 – Début : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

CHOIX	FORMATION	DATE	DURÉE	TARIF
☐	FC PSE1	**Mardi 8 décembre 2026**	6 heures	60 € net
☐	FC PSE2	**Jeudi 10 décembre 2026**	6 heures	60 € net
☐	FC PSE1	**Lundi 21 décembre 2026**	6 heures	60 € net

Sessions ouvertes à partir de 6 inscrits, dans la limite de 18 places. Les informations d'accès vous seront communiquées dans la convocation.

2. IDENTITÉ DU STAGIAIRE

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom		**Prénom**	
Nom de naissance		**Date de naissance**	……/……/……
Lieu de naissance		**Nationalité**	
Adresse			
Code postal		**Ville**	
Téléphone			
E-mail			
N° licence FFN (IUF)	*(si licencié)*	**Club / structure**	

3. SITUATION ET FONCTION

Situation : ☐ Salarié(e) ☐ Demandeur d'emploi ☐ Étudiant(e) ☐ Indépendant(e) ☐ Bénévole

Fonction exercée : ☐ SSA ☐ MNS / BEESAN ☐ Surveillant BNSSA ☐ Secouriste ☐ Encadrant sportif ☐ Autre : ……

Employeur / lieu d'exercice	

4. CERTIFICATION DÉTENUE

Certificat de compétences

☐ **PSE1** obtenu le ……/……/……

☐ **PSE2** obtenu le ……/……/……

Organisme ayant délivré le certificat :

……

……

……

Dernière formation continue

Niveau : ☐ PSE1 ☐ PSE2

Date : ……/……/……

Organisme :

……

……

……

Rappel : la FC PSE2 nécessite d'être titulaire du PSE2 ; elle vaut également formation continue PSE1. Si votre dernière formation continue date de plus d'un an, contactez-nous avant inscription.

5. FINANCEMENT

☐ Financement personnel ☐ Prise en charge employeur ☐ OPCO ☐ Autre : ……

En cas de prise en charge par un tiers

Raison sociale			
SIRET		**OPCO**	
Adresse			
Responsable		**Fonction**	
Téléphone		**E-mail**	

Une convention de formation sera établie avec l'employeur ou le financeur. L'accord de prise en charge doit nous parvenir avant le début de la session.

6. BESOINS SPÉCIFIQUES ET ACCESSIBILITÉ

Êtes-vous en situation de handicap ou avez-vous des besoins particuliers nécessitant un aménagement ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

Si oui, précisez (facultatif) :

……

Le référent handicap, CAZAL Stéphanie - 02.51.13.48.80 – secretariat@erfanpaysdelaloire.fr prendra contact avec vous pour étudier les aménagements possibles dans le respect du référentiel. Ces informations restent confidentielles.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

Organisme de formation – N° de déclaration d'activité : 52440503244

Centre de Formation FNMNS : D-44-02

7. PIÈCES À JOINDRE

☐ Le présent dossier complété et signé

☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

☐ Copie du certificat de compétences PSE1 ou PSE2

☐ Copie de la dernière attestation de formation continue

☐ Le règlement de 60 € (chèque à l'ordre de ERFAN Pays de la Loire ou virement – RIB sur demande)

☐ ou l'accord de prise en charge du financeur

☐ Pour les mineurs : signature du représentant légal

8. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

- L'inscription est définitive à réception du dossier complet et du règlement (ou de l'accord de prise en charge).
- Chaque session est ouverte à partir de 6 inscrits, dans la limite de 18 places. L'ouverture est confirmée par e-mail au plus tard le 02 déc. 2026
- Effectif minimum non atteint : report sur une autre session ou remboursement intégral des sommes versées.
- La présence à l'intégralité de la session est obligatoire pour obtenir l'attestation de formation continue.
- Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation.

9. DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'ERFAN – Ligue Natation Pays de la Loire à utiliser les photos et vidéos prises pendant la formation, à des fins de communication non commerciale (site internet, réseaux sociaux, supports de présentation) :

☐ **Oui** ☐ **Non**

10. ENGAGEMENT

Je soussigné(e) ……, certifie l'exactitude des renseignements fournis, déclare remplir les conditions de prérequis et avoir pris connaissance de la fiche formation ainsi que des conditions d'inscription et d'annulation.

Signature du stagiaire

Fait à : …… Le : ……/……/2026

Signature :

Signature du représentant légal (si mineur)

Fait à : …… Le : ……/……/2026

Signature :

Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre inscription, à la gestion administrative et pédagogique de la formation par l'ERFAN – Ligue Natation Pays de la Loire et à la délivrance de l'attestation par l'organisme habilité. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à ces finalités et aux obligations légales. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à secretariat@erfanpaysdelaloire.fr.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : ……/……/2026 ☐ Complet ☐ Incomplet Règlement : ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Prise en charge

Certification et FC vérifiées : ☐ Oui Convention : ☐ Envoyée ☐ Sans objet Convocation envoyée : ☐ Oui